



Acheter la maison que je loue(fermage)+héritage+10 frer&soeurs

Par **seb76_50**, le **23/01/2008** à **20:25**

Bonjour,

Pourriez vous me dire si lorsque j'ai proposé l'achat de l'habitation de mon père et ma mère (Décédés).

Je peux remporter l'achat de se bien qui est dans l'héritage.

Car j'ai eu la majorité absolue sur mes 11 frères et soeurs et seulement une soeur n'a pas voulu que j'achète et l'autre n'a pas répondu avant la date fixé par le notaire.

Auriez-vous les txt de lois ou décret si rapportant ?

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agrèer mes sincères salutations.